



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉCLARATION
DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE
AU SUJET DU CORONAVIRUS**

*22 mars 2020
Gouvernement de Nouvelle-Calédonie - Nouméa
Seul le prononcé fait foi*

Chers concitoyens,

La découverte, hier soir, de deux nouveaux cas de Covid-19 nous conduit à devoir nous adapter et à réagir encore plus fortement pour lutter contre cette épidémie.

Nous sommes collectivement obligés de passer au stade supérieur et de combattre la propagation de l'épidémie par tous les moyens.

Cette nouvelle étape va exiger de tous beaucoup de discipline, de rigueur, va créer beaucoup de perturbations et avoir, soyons en conscients, un impact considérable sur notre vie de tous les jours.

La plus importante des batailles est devant nous. Et nous devons tous, collectivement, être au rendez-vous.

Les nouvelles mesures qui sont prises aujourd'hui et que nous vous annonçons, le Président SANTA et moi-même, reflètent un engagement fort de l'Etat et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de l'ensemble des collectivités calédoniennes. Elles sont destinées à vous protéger, à nous protéger. Elles sont contraignantes mais nous comptons sur vous tous pour les respecter et aider par votre comportement l'ensemble des services qui vont être chargés de veiller à leur application.

Aussi, pour assurer la mise de place de cette mesure dans la meilleure des conditions, à compter de lundi 23 mars à minuit, la population de la Nouvelle-Calédonie devra respecter un confinement strict à domicile.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela signifie qu'on empêche ce virus de nous contaminer davantage. Car c'est nous qui faisons circuler le virus par nos contacts, par nos interactions sociales, par notre proximité avec d'autres, par nos déplacements.

Le seul remède contre ce virus c'est notre comportement qui doit être exemplaire pour l'empêcher au maximum de circuler.

Dès lundi soir, minuit, tous les rassemblements sur la voie publique et dans la sphère privée seront interdits.

Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales seront interdits. Cela signifie que les cérémonies coutumières comme on l'a déjà dit seront également impossibles.

Il faut limiter au maximum les contacts en dehors de chez soi.

Concrètement, vous devez rester à la maison ou dans votre appartement et limiter absolument vos déplacements à l'extérieur et toute circulation. Cela signifie que toutes les activités de loisirs vont devenir impossibles. Cela signifie que vous ne pouvez aller ni à la plage, ni en mer, ni à la chasse, ni organiser un bingo, un match de foot ou une partie de pétanques avec vos voisins ou vos amis.

Cela signifie que tous les commerces vont être fermés sauf ceux nécessaires par exemple à l'alimentation, à l'hygiène (les blanchisseries par exemple), à la santé (pharmacie), et au carburant (stations-services) ou enfin à des activités de réparation numérique. La liste précise sera diffusée demain.

Pour être tout à fait précis, vous ne devez sortir que pour des raisons professionnelles ou des raisons personnelles indispensables. Et bien entendu en respectant scrupuleusement les gestes barrières répétés maintes fois.

Ainsi :

- Pour aller travailler, seules pourront circuler les personnes se rendant de leur domicile au travail, parce que la vie économique doit continuer, l'activité dans les mines doit pouvoir se poursuivre de même que l'activité autour de l'agriculture et les services vitaux doivent continuer de fonctionner. J'en appelle à la responsabilité de tous pour permettre à l'économie de la Nouvelle-Calédonie de ne pas s'effondrer et aux services publics essentiels de fonctionner : eau, assainissement, déchets, énergie. Ce sont des secteurs qui doivent continuer de fonctionner.
- Cependant, partout où c'est possible, le télétravail ou le travail à domicile devra être privilégié. Pour ceux qui devraient se rendre sur un lieu de travail, vous devrez strictement également respecter les mesures barrières.

Nous recevrons demain les responsables économiques avec le Président Santa pour évoquer avec eux ces mesures et leur application.

- Vous pourrez également aller faire vos courses dans les mêmes conditions de respect des gestes barrières. Ne cédez pas à la panique, il n'y a aucune pénurie alimentaire. Adoptez aussi un comportement responsable en regroupant autant que possible vos achats. Il n'y a pas non plus de pénurie en billets et en pièces.
- Vous pourrez également aller à vos rendez-vous médicaux bien entendu.
- Enfin, à proximité immédiate de votre domicile, il vous sera possible de sortir seul ou pratiquer individuellement une activité physique à condition de ne pas entrer en contact avec une autre personne. Un parent pourra bien entendu accompagner un enfant à cette occasion.

Le détail de ces mesures sera précisé dès demain, ainsi que les modèles d'attestation qu'il faudra présenter aux forces de l'ordre en cas de déplacement.

Des contrôles réguliers seront mis en œuvre par les forces de l'ordre, police nationale et municipale, gendarmerie nationale, pour s'assurer que chacune et chacun applique scrupuleusement ces nouvelles mesures. Il ne s'agit pas de lutte contre la délinquance, chacun le comprend. Ces contrôles permettront de s'assurer du respect de mesures citoyennes et sanitaires destinées à nous protéger.

Je compte également sur les autorités locales et sur les autorités coutumières pour nous soutenir dans l'explication, la compréhension, la mise en application de ces nouvelles règles.

Si ces mesures ne sont pas respectées, comme cela a été trop souvent constaté dans d'autres pays concernés, il faudra envisager des mesures encore plus restrictives de nos libertés comme des mesures de couvre-feu.

Parallèlement, je demande aux maires de mettre en place une permanence pour répondre aux urgences qui concernent leur commune et être un relai les documents nécessaires au déplacement.

Ce confinement s'applique au minimum pour 15 jours et fera l'objet d'une réévaluation en fonction de l'évolution de la situation en s'appuyant en particulier sur le comité d'experts scientifiques.

Pour terminer, je souhaiterais vous rappeler que ces mesures viennent compléter les décisions prises ces derniers jours et notamment, vous le savez:

- la fermeture de tous les établissements de loisirs,
- la mise en quatorzaine automatique des résidents de retour sur le territoire. Je rappelle à ce sujet, comme vient de le faire le président du Gouvernement, qu'il faut désormais éviter le retour massif de ceux d'entre nous qui ne vivent pas en permanence en Nouvelle-Calédonie et qui peuvent se maintenir là où ils sont.

J'appelle aussi à un sursaut face aux vols qui se multiplient de matériels de protection et notamment de masques ou de gels hydro alcooliques. Il s'agit là d'actes de délinquance. Le gouvernement et les provinces font en sorte de reconstituer les stocks.

Ce ne sont pas des mesures faciles que nous annonçons. Elles ont un impact fort sur le plan économique, elles ont un impact fort sur la vie des familles mais elles sont nécessaires pour lutter efficacement contre le virus.

Je redis le plein soutien de l'État, de la France Je sais pouvoir compter sur vous. C'est ensemble que nous combattons le virus et que nous gagnerons ce que le chef de l'État a qualifié de guerre.

Je vous remercie.